

# Pour un CHSCTREA de plein exercice

...comme c'est le cas depuis plus de 6 ans dans l'ensemble de la Fonction Publique !

Les Comités Hygiène et Sécurité, Conditions de Travail Régional de l'Enseignement Agricole vont enfin pouvoir exercer tous leurs droits. Tout agent de l'enseignement technique agricole pourra donc saisir cette instance et bénéficier de l'ensemble des dispositifs et procédures de prévention des risques professionnels (droit d'alerte, droit d'enquête, droit d'expertise...)

Les agents de l'EAP ont trop attendu et les membres du CHSCTREA Centre Val de Loire ont décidé de répondre à toute saisine.

C'est dans ce contexte qu'en avril dernier une délégation du CHSCTREA Centre Val de Loire s'est rendue au LPA de Montoire suite à une alerte des personnels. L'observation du dispositif hygiène et sécurité réglementaire mise en place dans l'établisse-

ment, la visite des locaux, les rencontres avec la direction et entretiens avec les personnels ont permis de dresser un état des lieux des conditions de travail de la communauté éducative. La délégation a relevé tous les points des situations critiques et a présenté son analyse en instance à l'administration. De même, elle a émis des préconisations et l'administration doit apporter ses réponses face aux conditions de travail dégradées des personnels du LPA de Montoire, dans un délai réglementaire de deux mois.

Dernière les représentant.e.s du CHSCTREA Centre Val de Loire ont été saisis par les personnels de l'EPL de Châteauroux. Une délégation s'y rendra très prochainement.



Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre  
4 juillet 2018 - n°21

## La Fonction Publique et les services publics

Nos biens communs pour penser le 21ème siècle

Côté gouvernement et démocratie « libérale » : le Président Macron après avoir renoncé à consulter la population, consultation pourtant annoncée à grand renfort de communication, n'en finit pas de différer la sortie d'un rapport "d'experts" sur le devenir des services publics (CAP 22)... Trop "explosif" ? Pas assez en phase avec la casse programmée par le gouvernement (120 000 emplois à supprimer, dont 70% dans la Territoriale et a minima 30 milliards d'économie à dégager) ?

Côté société civile et démocratie "sociale" : le 7 avril dernier sous l'impulsion de la FSU et du SNETAP Centre, une centaine de citoyen.ne.s de la région Centre se sont retrouvés à l'Hôtel de ville de Tours, à l'invitation de Convergence 37, pour débattre de la société que nous voulons pour demain et des voies nous permettant de la construire. On retiendra pour ne prendre que deux exemples : les enjeux majeurs

autour de régies publiques métropolitaines sur la gestion de l'eau (prix maîtrisé, contrôle citoyen et transparence...), une relocalisation de la production agricole bio labellisée, rendue possible grâce à des cuisines centrales et des légumeries intercommunales mises au service des cantines scolaires, des services restauration des hôpitaux et EHPAD (emplois, qualité et sécurité alimentaire...). Ont également été au cœur de cette journée, le renforcement du rail "petites lignes", en tant que mode de transport structurant et écologiquement responsable, ou encore le renforcement de services de santé et de l'École publique en milieu rural.

Pour finir, pour porter nos propositions, nous nous sommes rassemblés devant la Préfecture.

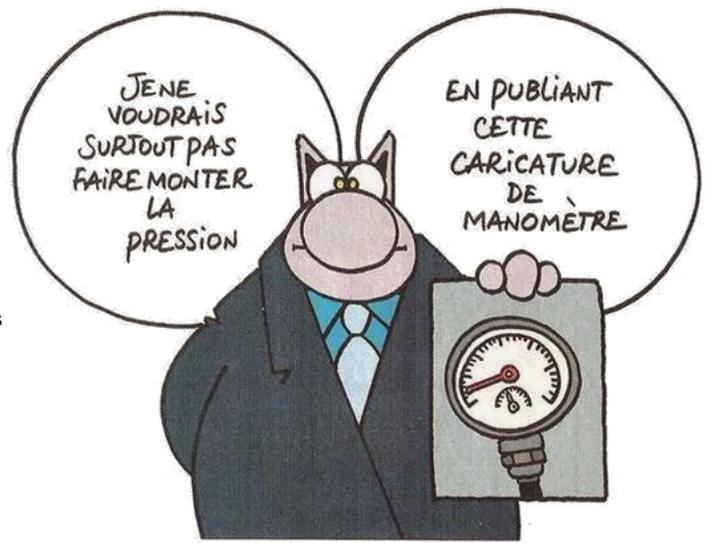
Non... nous ne renoncerons pas à faire entendre quelle société nous voulons pour demain... Monsieur le Président !

### EDITO

Fin d'année scolaire sous tension et rentrée placée sous le signe de la grève...

L'Enseignement Agricole Public, ses personnels, ses usagers ont le mérite de ne pas se laisser faire sans réagir – à l'image du millier de signatures portées sur notre pétition régionale exigeant le rétablissement des 1000 heures d'options facultatives retirées indûment à nos lycées... DGH et budget "contraints", comme ils disent, contre-réformes du bac comme de l'apprentissage, à rebours de nos spécificités et de la lisibilité de notre offre de formation, sont autant de sujets d'importance abordés dans ce nouveau numéro de notre fanzine régional. Il est également question de convictions partagées quant à l'attachement pour le service public de qualité que nous entendons rendre, mais aussi d'une bataille remportée sur la précarité pour les Agents Des Lycées en région. Nous abordons enfin un certain nombre d'enjeux liés à l'exercice de la démocratie sociale au sein des instances (ici le CTREA fait l'objet d'un de nos KESAKO) ou encore en lien avec les élections professionnelles du 6 décembre prochain.

Restons groupés et déterminés... plus que jamais !



### Késako : CTREA

Le Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole se réunit 3 fois par an. C'est là que sont examinées les ouvertures ou fermetures de classe, mais pas que ...

En présence du DRAAF, du Chef du SRFD, d'un représentant des directeurs, les élus des personnels traitent de l'ensemble des questions de l'enseignement agricole public : structures donc, mais aussi effectifs (nos fameux "seuils"), résultats aux examens, dotation de personnels vie scolaire, ATLS, formation continue, conditions de travail (ex : RTT), hygiène et sécurité...

La loi prévoit que seuls les représentants des personnels y ont le droit de vote et, en cas de rejet unanime d'un projet par les élus syndicaux, celui-ci doit faire l'objet d'un réexamen et d'une nouvelle délibération.

**6 décembre 2018, élections professionnelles... Et non, l'unité syndicale n'en fera pas les frais !**

Le début de l'année scolaire prochaine sera placé sous le signe des élections pro, avec les enjeux que l'on sait en matière de représentativité syndicale, mais bien au-delà de quel enseignement agricole public nous voulons, nous personnels, pour demain... Les enjeux de cette démocratie sociale, souvent exigeante à faire vivre, sont majeurs pour le devenir de nos établissements, les représentants élus ayant des droits et les autorités hiérarchiques des devoirs (devoir d'information, de transparence, même si c'est un combat permanent pour l'obtenir, avis formels des élus requis...) - cf. ci-contre notre QUESAKO sur le CTREA et ses prérogatives.

Les organisations syndicales sur le premier trimestre seront donc en campagne – en essayant de ne pas trop saturer nos boîtes educagri (en tout cas, pour notre part nous y veillerons). Reste qu'à l'heure du choix, il est en général de bon ton de remettre les questions d'unité syndicale à plus tard... Et bien dans le contexte d'attaques réitérées contre notre modèle social, le SNETAP-FSU et la CGT Agri ont décidé qu'il devait en aller différemment... et nous présenterons ainsi un certain nombre de listes communes. Ce sera notamment le cas en CAP des PCEA et des PLPA, ou encore à la CCP des ACEN. A suivre !

BAC	CHSCTREA
APPRENTISSAGE	FONCTION PUBLIQUE
ÉLECTIONS	<b>GRÈVES</b>
ADL	KÉSAKO CTREA

# Coté BAC

**Serait-ce la mort programmée des filières générale et technologique dans l'enseignement agricole ?**

**Pour le bac scientifique** : c'est la casse de l'égalité de traitement avec l'Éducation Nationale. La réforme de l'Etat impose à chaque élève entrant dans un lycée agricole un seul et unique parcours contrairement à l'Éducation Nationale.

**En classe de première** : seront proposés dans les établissements de l'enseignement agricole, biologie-écologie, mathématiques et physique chimie.

**En classe de terminale** : les DRAAF fixeraient, en concertation avec les établissements, les binômes de spécialité, par exemple « Biologie-Ecologie et Physique-Chimie ». Et c'est dans un autre établissement de la même région que sera proposé « Biologie-écologie et Mathématiques » et un autre « Mathématiques et Physique-Chimie ».

Si dans un établissement, la spécialité mathématiques est absente, cela ne permettra pas à cet élève de poursuivre dans la plupart des classes préparatoires. (BCPST, les filières MPSI, ECS voie scientifique, classes préparatoires intégrées type Polytech...) à moins de changer d'établissement en fin de classe de 1ère.

Nous ne pourrons donc plus affirmer aux parents que notre baccalauréat permet les mêmes poursuites d'étude que celui de l'Éducation Nationale. Cela met en grand danger le recrutement dans nos lycées agricoles et ce dès la classe de seconde.

Comment vont se faire l'arbitrage par les DRAAF

pour le choix des binômes de spécialités pour les classes de Terminale ? Cela va donc mettre en concurrence nos lycées au sein d'une même Région !!!

**De plus, l'EAT** (Écologie Agronomie et Territoires) de spécialité devient l'AET (Agronomie, Économie et Territoires) proposée en classe de 1ère et terminale. Elle est reléguée comme option et en concurrence avec option sport, LV3 etc... En 1ère, les élèves ne peuvent pas choisir plus d'une seule option. Cela met en péril le maintien dans le temps de cette option pluridisciplinaire qui faisait la singularité de la filière générale dans l'enseignement agricole. En dessous d'un seuil de 8 élèves, nous le savons, il est difficile de maintenir ouverte une option !!

**Le recrutement en classe de seconde générale risque de s'effondrer** dans nos établissements. De ce fait, cela aura une répercussion sur le recrutement dans nos classes Bac technologique STAV... bac également réformé avec des diminutions d'heures dans certaines disciplines.

**Exemple** : sur l'établissement de Châteauroux, ces réformes risquent d'entraîner dès la rentrée 2019, la suppression d'au moins un 1/2 poste de Mathématiques et d'un 1/2 poste d'ESC d'une collègue qui a en charge l'option hippologie. Si elle doit muter, c'est donc l'option hippologie qui sera fragilisée...

Avec quelles conséquences encore sur notre recrutement ?

## TEMOIGNAGE

LETTRE D'UNE GRÉVISTE A LA DRAAF

*Madame, Monsieur vous trouverez en PJ ma lettre vous informant que je ne participerai pas aux examens 2018. Je suis convoquée lundi 11 juin l'après midi sur le site de Blois. Je ferai grève ce jour là.*

*En vous donnant en amont les moyens de trouver une solution de remplacement, je vous traduis mon respect pour les candidats et notre institution.*

*J'ai toujours été fière d'être enseignante en lycée agricole. Et je veux continuer de l'être. Quand j'ai rejoint cette institution, j'ai trouvé innovant la part de la pédagogie de projet qui nous était possible, les modules laissés à l'initiative des établissements, les pluri, les options..., l'ESC... Tout ce qui fait que l'apprenant peut trouver des espaces pour s'épanouir, retrouver de la confiance en lui et en l'école... Retrouver du sens et par là, le goût d'apprendre. On nous parle individualisation et on nous retire ce qui permet à l'apprenant de s'approprier son individualité. La bienveillance de l'enseignant ne suffit pas : il faut du temps, et donc des moyens.*

*Aujourd'hui, les moyens qui sont attribués se réduisent progressivement, grignotés, vous ciblez les options, les seuils des classes qui limiteront les dédoublements. J'entends qu'il faille faire des économies, mais aujourd'hui la cohérence globale m'échappe... Le mot d'ordre de l'État est d'Apprendre à produire autrement. Aujourd'hui je me bats avec mes pairs pour continuer à enseigner autrement.*

Brigitte Macrez, LPH Blois

# Apprentissage

**Menaces de fermetures de CFA agricoles publics en Région Centre - Val de Loire**

L'Association des Régions de France (ARF) l'a annoncé : 700 centres de formation par apprentissage sont menacés de fermeture en France. En Région Centre, ce sont clairement 2 CFA agricoles publics qui sont identifiés : Chartres et Bellegarde (voir article "l'Echo Républicain" du 29/04/2018).

**C'est le résultat de la réforme de l'apprentissage que le gouvernement Macron - Philippe est en train de faire voter.** Elle met en place un système de concurrence entre les CFA, les soumet à une rentabilité financière identique à celle qui est déjà pratiquée en CFPPA et remet en question certaines modalités pédagogiques : entrées-sorties d'apprentis tout au long de l'année, création de titres qui, à terme, remplaceront les diplômes, écriture des référentiels par les branches professionnelles, etc.

Autant dire que les conditions de travail des personnels, si toutefois ils parviennent à conserver leurs emplois, seront de plus en plus détériorées : contrats précaires, multitâches, rémunérations à négocier, rejet des titulaires, tendance à l'augmentation du temps de travail, chantage au licenciement et sur fond de réforme du code du travail, de droits des personnels revus à la baisse (représentation syndicale réduite, instances paritaires comme CCPR ou CHSCT remises en cause).

Soumis à "l'optimisation financière" comme ils disent, les CFA agricoles publics qui subsisteront ne pourront le faire qu'en fermant les formations à petits effectifs. Oui, elles coûtent plus cher. Parce que mettre des formateurs techniques en face de petits

groupes, ça a un coût. **Mais n'est-ce pas là le rôle de l'enseignement public, d'être présent, même en zone rurale, pour permettre à tous les jeunes de pouvoir apprendre le métier qu'ils envisagent ?**

Ne comptez pas sur le ministère de l'agriculture !!! Il ne s'intéressait déjà que très peu à l'apprentissage agricole public, mais en plus maintenant, il est complètement absent des négociations en cours qui s'effectuent au ministère du travail.

Ne comptez pas non plus sur les Conseils régionaux !!! Car même s'ils n'ont pas cessé de contester cette réforme, leurs modèles, ce sont les MFR, où les mixages de publics, de formations ou de niveaux sont déjà fortement pratiqués, où les enseignants, appelés moniteurs, restent le soir, font les repas, participent aux salons, à la communication. Ils sont en "famille"... Un accord cadre a ainsi été signé entre les MFR et l'Association des Régions de France le 6 mars 2018... notamment pour soutenir le développement de l'apprentissage en milieu rural. No comment !

**Nos CFA publics et coûteux devraient donc disparaître ? Et bien NON !**

**Unissons nous !  
Opposons nous !  
Résistons !  
Luttons !  
Combattons !**

## Action de grève(s)...

**de la période des examens à la semaine de rentrée !**

Mais pourquoi donc ? Pas pour le plaisir assurément... Sans doute :

- parce que pour la deuxième année consécutive les priorités d'ouverture ou de dégroupement de sections restent lettre-morte (DRAAF - Conseil Régional)... Faute de budget !

- parce que du fait d'une DGH insuffisante nombre de nos établissements seront encore une fois dans l'incapacité d'accueillir tous les élèves en ayant fait le vœu, mais que pour les mêmes raisons la chasse aux classes à petits effectifs est ouverte... Chercher l'erreur !

- parce que rogner 1000h de DGH sur une offre d'options facultatives au cordeau, parce que nous bénéficierions de trop de classes européennes... Tout simplement inacceptable !

- parce qu'enfin deux réformes majeures – du bac et de l'apprentissage – menacent de laisser nos EPL exsangues, avec sur nos lycées l'effrite-

ment programmé de notre recrutement et de nos effectifs en filières générale et techno et sur nos CFAA de probables plans sociaux à l'aune des subventions d'équilibres qui sont appelées à disparaître et avec elle nos groupes à moins de 10 apprentis. 2 projets mortifères à combattre !

Dès lors, la fin de notre année est marqué par l'appel au boycott des convocations d'examen dès mi-mai (des collègues de plus de 90 lycées et CFAA inscrits dans l'action). Faute d'avoir été entendu à la mi-juin, c'est au tour du blocage des centres de correction comme en 2009... Et pour notre rentrée un préavis de grève est déposé en région Centre pour exiger le rétablissement de l'intégralité de notre offre d'options : des motions dans tous les CA de nos EPL et une pétition régionale signée par près de 1000 agents et usagers... n'ayant pas suffi pour être entendu par la DGER.

## ADL

**Un préavis de grève qui a porté ses fruits.**

La situation n'était plus tenable pour les Agents Des Lycées de Tours-Fondettes Agrocampus, suite à la suppression brutale et sans compensation des contrats aidés par le gouvernement.

Après plus de 4 heures d'échanges avec le Service RH du Conseil Régional et l'élu au CA, le dépôt du préavis de grève a pu être levé : recrutement de 4 fonctionnaires confirmé pour la rentrée.

**Un combat syndical qui a payé !**